

<http://stvalery-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article2253>

# citer les sources ...

- C.D.I - Des outils, des ressources ... - Droit et Numérique -



Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2017

---

**Copyright © Lycée de la Côte d'Albâtre - Tous droits réservés**

---

Citer les sources dans un document :

Citer ses sources est essentiel lors d'un travail de recherche.

"Mentionner la source d'une information utilisée dans le travail en rédaction peut prendre différentes formes. Cette section en explore les principes généraux et montre concrètement comment insérer et mettre en forme les citations."

"Règle générale :

Dans un travail de recherche, il faut indiquer la source des citations à 2 endroits.

La méthode choisie, soit auteur-date, soit classique ou numérotée détermine toujours la mise en forme de la source.

Dans le texte, citer de façon abrégée. À la fin du texte, créer une bibliographie et citer de façon complète toutes les sources."

Pour plus d'information, consulter les sites suivants :

<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources>

<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/index.php?id=1035>

<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/index.php?id=1036>